

Publié le
18 FEV. 2019

REGIE VIENNE NUMERIQUE

DELIBERATION du
CONSEIL d'ADMINISTRATION
N°2019/02

Séance du 15/02/2019

**ACTIVITE DU DIRECTEUR SUR LA PERIODE DE NOVEMBRE 2018 A JANVIER 2019
ET DEMANDES DE COFINANCEMENT**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 15/02/2019, dans la salle « Espace Web » du bâtiment Arobase 3 à Chasseneuil du Poitou, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Après en avoir délibéré et voté,

DECIDE :

- de prendre acte de l'activité du Directeur de Vienne Numérique, telle que présentée dans le rapport joint en annexe,
- d'autoriser le Directeur de Vienne Numérique à déposer les dossiers et signer les conventions de financement avec la Caisse des Dépôts et Consignations pour ce qui concerne le Fonds pour la Société Numérique et avec l'autorité de gestion des Fonds Européens pour le FEDER.

ADOPTÉ

La Présidente,

Séverine Saint-Pé

